

## INTITULE DE LA CERTIFICATION

Réaliser un maquillage permanent

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié :

### CONTEXTE

Cette certification s'adresse aussi bien aux professionnel(le)s en activité qu'aux débutant(e)s dans les domaines de l'esthétique et qui ont besoin de développer leurs compétences sur les techniques du maquillage permanent.

Cette certification mobilise des compétences permettant d'évaluer la faisabilité d'un maquillage permanent, d'appliquer des règles d'hygiène avant la réalisation du maquillage permanent, de déterminer la couleur adaptée du maquillage permanent, de réaliser la technique de maquillage permanent appropriée et de procéder à des corrections et retouches.

### PUBLIC

Elle s'adresse aux personnes qui souhaitent développer de nouvelles compétences professionnelles dans le domaine de l'esthétique dans l'objectif :

- de développer le chiffre d'affaires de leur activité
- de créer ou de reprendre une activité
- de développer son employabilité en tant que salariée

### PREREQUIS

La certification est accessible aux personnes en situation d'activité professionnelle ou aux personnes en reconversion en relation avec le domaine de l'esthétique car l'évaluation se réalise en situation professionnelle réelle.

La maîtrise des savoirs de base en expression écrite et orale de la langue française est nécessaire.

Les candidat(e)s doivent être titulaires d'un diplôme dans le domaine de l'esthétique (à minima un CAP esthétique)

L'habilitation Hygiène et Salubrité est obligatoire car les compétences comprennent des actions de dermopigmentation et donc d'effraction cutanée

(Décret n° 2008-149 du 19 février 2008 fixant les conditions d'hygiène et de salubrité relatives aux pratiques du tatouage avec effraction cutanée et du perçage)

## Référentiels

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	Critères
<p><b>C1. Réaliser un diagnostic avec un(e) client(e)</b>  <b>en</b> prenant en compte sa demande  <b>en</b> consignnant les éléments de l'entretien dans une fiche de diagnostic  <b>en</b> tenant compte des difficultés éventuelles liées à une situation de handicap  <b>en</b> analysant les caractéristiques de sa morphologie et de son style  <b>en</b> la questionnant sur ses habitudes de vie  <b>en</b> réalisant un diagnostic de la zone de la peau identifiée pour la prestation  <b>en</b> évaluant la nature de sa peau, le niveau de sécheresse à l'aide du toucher pincer et la sensibilité de la peau à l'aide du pincement  <b>en</b> l'alertant sur les points de vigilance, les contre-indications, les risques et les protocoles  <b>en</b> lui expliquant comment éviter le risque de complications post prestation  <b>en</b> listant les éléments recueillis au cours de l'entretien et du diagnostic  <b>en</b> évaluant la durée et les modalités de la prestation  <b>afin de proposer une prestation en harmonie avec sa morphologie, sa personnalité, ses besoins et sa demande et d'obtenir son consentement sur la prestation</b></p>	<p><b>ME1. Mise en situation professionnelle</b>            Cette épreuve est prévue sur une durée de 40 minutes et est réalisée devant le jury d'évaluation.</p> <p><b>ME1.1.</b> Réalisation d'un entretien avec un modèle et proposition de soins et/ou prestations personnalisés adaptés à la demande du modèle, à sa physionomie et à son état de santé.</p> <p><b>ME1.2.</b> Rédaction d'une fiche de diagnostic explicitant les soins à réaliser, les techniques et les produits utilisés.</p> <p><b>ME1.3.</b> Réalisation d'un diagnostic de la morphologie et du style d'un modèle comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une analyse morphologique</li> <li>▪ une analyse de la personnalité</li> </ul> <p><b>ME1.4.</b> Réalisation d'un diagnostic de la zone de la peau d'un modèle comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une analyse du type de peau du modèle</li> <li>▪ une préconisation de techniques et outils</li> <li>▪ une préconisation de produits et de soins</li> </ul> <p><b>ME1.5.</b> Réalisation d'un protocole d'information sanitaire et d'entretien comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un questionnement précis sur l'état de santé du modèle</li> <li>▪ une identification des contre-indications</li> <li>▪ des consignes d'entretien</li> <li>▪ un formulaire de consentement</li> </ul> <p><b>ME1.6.</b> Réalisation d'un devis de prestation comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le contenu de la prestation</li> <li>▪ la durée de la prestation</li> <li>▪ les produits et outils utilisés</li> <li>▪ le cout de la prestation et les conditions tarifaires</li> </ul>	<p><b>CE1.1.</b>Les propos tenus permettent de valider la prise en compte de la demande du modèle</p> <p><b>CE1.2.</b>Les informations collectées sont identifiées sur la fiche de diagnostic</p> <p><b>CE1.3.</b>La fiche de diagnostic expose la prestation à réaliser, les techniques et les produits à utiliser.</p> <p><b>CE1.4.</b>La situation de handicap éventuelle du modèle est prise en compte</p> <p><b>CE1.5.</b>Le type de morphologie du modèle est identifié et décrit oralement</p> <p><b>CE1.6.</b>Le style du modèle est identifié et décrit oralement</p> <p><b>CE1.7.</b>Le diagnostic de la zone de la peau est réalisé et reporté sur la fiche de diagnostic</p> <p><b>CE1.8.</b>La technique, les outils et les produits pour la prestation sont sélectionnés et reportés sur la fiche de diagnostic</p> <p><b>CE1.9.</b>Les points de vigilance, les contre-indications, les risques et protocoles sont expliqués au modèle et reportés dans un protocole d'information</p> <p><b>CE1.10.</b>Le devis contient des éléments de durée et les modalités de la prestation</p> <p><b>CE1.11.</b>Le devis détaille les produits et outils utilisés</p> <p><b>CE1.12.</b>Le devis comporte une proposition tarifaire</p> <p><b>CE1.13.</b>Le consentement est signé</p>

<p><b>C2. Préparer son poste de travail et ses produits</b>  <b>en</b> désinfectant le plan de travail selon les règles d'hygiène en vigueur  <b>en</b> préparant les produits destinés au maquillage permanent  <b>en</b> s'assurant de la traçabilité des produits dans le respect des normes CE  <b>en</b> respectant le protocole de gestion DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux)  <b>en</b> s'assurant de l'adaptation possible aux situations de handicap d'un(e) client(e)  <b>afin d'évoluer dans un environnement de travail sain et organisé et garantir la sécurité sanitaire d'un(e) client(e)</b></p>	<p><b>ME2.Mise en situation professionnelle sur un modèle vivant ou sur latex</b>  Cette épreuve est prévue sur une durée de 15 minutes et est réalisée devant le jury d'évaluation.</p> <p><b>ME2.1.</b>Préparation d'un poste de travail comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ une installation des produits</li> <li>▪ une disposition des outils</li> <li>▪ une désinfection du plan de travail</li> </ul>	<p><b>CE2.1.</b>Le matériel utilisé pour le maquillage est identifié  <b>CE2.2.</b>Les dispositions adaptées au potentiel handicap du modèle sont prises en compte le cas échéant  <b>CE2.3.</b>Les gestes d'utilisation et de maniement du dermographe électrique ou manuel permettent de valider l'appropriation technique du matériel  <b>CE2.4.</b>Les produits à utiliser sont identifiés  <b>CE2.5.</b>La composition des produits utilisés est connue  <b>CE2.6.</b>Le plan de travail est désinfecté (utilisation d'un champ stérile...)  <b>CE2.7.</b>Les outils de travail sont désinfectés  <b>CE2.8.</b>Le respect des gestes de désinfection de soi- même (lavage des mains, utilisation de gants, masques...) est observé  <b>CE2.9.</b>Le protocole de gestion DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) est respecté</p>
<p><b>C3. Réaliser une densification capillaire grâce à la micropigmentation manuelle</b>  <b>en</b> préparant le champ d'intervention par une désinfection de la zone à maquiller  <b>en</b> réalisant des tracés préparatoires symétriques avec des contours réguliers, nets et adaptés à la morphologie d'un(e) client(e)  <b>en</b> déterminant la couleur du maquillage permanent par la sélection de pigments qui respectent la carnation d'un(e) client(e)  <b>en</b> réalisant une préparation individualisée par le mélange des pigments choisis  <b>en</b> sélectionnant les modules d'aiguilles d'implantation du dermographe électrique ou manuel  <b>en</b> procédant « point par point » pour injecter les pigments dans la surface de l'épiderme profond du cuir chevelu  <b>afin de simuler une augmentation de la masse capillaire</b></p>	<p><b>ME3.Mise en situation professionnelle sur un modèle vivant ou sur latex</b>  Cette épreuve est prévue sur une durée de 90 minutes et est réalisée devant le jury d'évaluation.</p> <p><b>ME3.1.</b>Réalisation de la désinfection de la zone à maquiller  <b>ME3.2.</b>Réalisation des tracés préparatoires  <b>ME3.3.</b>Sélection des pigments  <b>ME3.4.</b>Réalisation des mélanges de pigments  <b>ME3.5.</b>Choix de l'aiguille  <b>ME3.6.</b>Réalisation de la prestation d'injection du pigment</p>	<p><b>CE3.1.</b>Le cuir chevelu est désinfecté en utilisant les produits adaptés.  <b>CE3.2.</b>Les tracés préparatoires réalisés permettent de valider le projet de maquillage permanent  <b>CE3.3.</b>Les mesures réalisées sont symétriques, homogènes, respectent la morphologie du modèle.  <b>CE3.4.</b>Les contours réalisés sont réguliers, nets et respectent la morphologie du modèle.  <b>CE3.5.</b>Le dessin est validé par le modèle.  <b>CE3.6.</b>Le pigment capillaire utilisé correspond au résidu folliculaire du modèle  <b>CE3.7.</b>Les mélanges de pigments permettent d'obtenir le résultat attendu  <b>CE3.8.</b>L'aiguille choisie correspond à la nature du projet validé avec le modèle  <b>CE3.9.</b>L'injection des pigments respecte les tracés préparatoires  <b>CE3.10.</b>L'implantation capillaire naturelle des cheveux du modèle est respectée  <b>CE3.11.</b>La micro-pigmentation réalisée correspond à la densité des cheveux restants  <b>CE3.12.</b>Le diamètre du point d'insertion du pigment correspond au diamètre capillaire du modèle.</p>

<p><b>C4. Réaliser une restructuration des sourcils grâce une dermopigmentation manuelle</b>  <b>en</b> préparant le champ d'intervention par une désinfection de la zone à maquiller  <b>en</b> réalisant des tracés préparatoires symétriques avec des contours réguliers, nets et adaptés à la morphologie d'un(e) client(e)  <b>en</b> déterminant la couleur du maquillage permanent par la sélection de pigments qui respectent la carnation d'un(e) client(e)  <b>en</b> réalisant une préparation individualisée par le mélange des pigments choisis  <b>en</b> sélectionnant les modules d'aiguilles d'implantation du dermographe électrique ou manuel  <b>en</b> procédant « trait par trait » pour injecter les pigments en suivant l'architecture des sourcils  <b>afin de densifier les sourcils et obtenir une symétrie</b></p>	<p><b>ME4.Mise en situation professionnelle sur un modèle vivant ou sur latex</b>  Cette épreuve est prévue sur une durée de 90 minutes et est réalisée devant le jury d'évaluation.</p> <p><b>ME4.1.</b>Réalisation de la désinfection de la zone à maquiller  <b>ME4.2.</b>Réalisation des tracés préparatoires  <b>ME4.3.</b>Sélection des pigments  <b>ME4.4.</b>Réalisation des mélanges de pigments  <b>ME4.5.</b>Choix de l'aiguille  <b>ME4.6.</b>Réalisation de la prestation d'injection du pigment</p>	<p><b>CE4.1.</b>Les sourcils sont désinfectés en utilisant les produits adaptés.  <b>CE4.2.</b>Le tracé du maquillage suit l'arcade sourcilière du modèle  <b>CE4.3.</b>Les mesures réalisées sont symétriques, homogènes, respectent la morphologie du modèle.  <b>CE4.4.</b>Les contours réalisés sont réguliers, nets et respectent la morphologie du modèle.  <b>CE4.5.</b>Le dessin est validé par le modèle.  <b>CE4.6.</b>Les pigments choisis sont adaptés à la carnation naturelle de la peau et du poil du modèle  <b>CE4.7.</b>Les caractéristiques de la peau du modèle sont prises en compte pour le choix des pigments (peau foncée ou claire, ton chaud ou froid) en respectant les règles de la colométrie.  <b>CE4.8.</b>La couleur du pigment est adaptée et validée par le modèle  <b>CE4.9.</b>Les mélanges de pigments permettent d'obtenir le résultat attendu  <b>CE4.10.</b>L'aiguille choisie correspond à la nature du projet validé avec le modèle  <b>CE4.11.</b>L'injection des pigments est homogène et respecte l'architecture des sourcils  <b>CE4.12.</b>L'injection des pigments respecte les tracés préparatoires</p>
<p><b>C5. Réaliser une intensification ciliaire grâce une dermopigmentation manuelle</b>  <b>en</b> préparant le champ d'intervention par une désinfection de la zone à maquiller  <b>en</b> réalisant des tracés préparatoires symétriques avec des contours réguliers, nets et adaptés à la morphologie d'un(e) client(e)  <b>en</b> déterminant la couleur du maquillage permanent par la sélection de pigments qui respectent la carnation d'un(e) client(e)  <b>en</b> réalisant une préparation individualisée par le mélange des pigments choisis  <b>en</b> sélectionnant les modules d'aiguilles d'implantation du dermographe électrique ou manuel  <b>en</b> procédant « point par point » pour injecter les pigments sur la paupière mobile de l'œil sans dépasser sur la muqueuse et en respectant la symétrie des yeux  <b>afin de densifier les cils d'un(e) client(e) et créer du volume</b></p>	<p><b>ME5.Mise en situation professionnelle sur un modèle vivant ou sur latex</b>  Cette épreuve est prévue sur une durée de 60 minutes et est réalisée devant le jury d'évaluation.</p> <p><b>ME5.1.</b>Réalisation de la désinfection de la zone à maquiller  <b>ME5.2.</b>Réalisation des tracés préparatoires  <b>ME5.3.</b>Sélection des pigments  <b>ME5.4.</b>Réalisation des mélanges de pigments  <b>ME5.5.</b>Choix de l'aiguille  <b>ME5.6.</b>Réalisation de la prestation d'injection du pigment</p>	<p><b>CE5.1.</b>Les cils sont désinfectés en utilisant les produits adaptés.  <b>CE5.2.</b>Les tracés préparatoires réalisés permettent de valider le projet de maquillage permanent  <b>CE5.3.</b>Les mesures réalisées sont symétriques, homogènes, respectent la morphologie du modèle.  <b>CE5.4.</b>Les contours réalisés sont réguliers, nets et respectent la morphologie du modèle.  <b>CE5.5.</b>Le dessin est validé par le modèle.  <b>CE5.6.</b>Les pigments choisis sont adaptés à la carnation du modèle et sont validés avec lui/elle  <b>CE5.7.</b>Les caractéristiques de la peau du modèle sont prises en compte pour le choix des pigments (peau foncée ou claire, ton chaud ou froid) en respectant les règles de la colométrie.  <b>CE5.8.</b>La couleur du pigment est adaptée et validée par le modèle  <b>CE5.9.</b>Les mélanges de pigments permettent d'obtenir le résultat attendu  <b>CE5.10.</b>L'aiguille choisie correspond à la nature du projet validé avec le modèle  <b>CE5.11.</b>L'injection des pigments respecte les tracés préparatoires  <b>CE5.12.</b>Le pigment est injecté sur la paupière mobile de l'œil sans dépasser sur la muqueuse.  <b>CE5.13.</b>La micro-pigmentation dans la frange des cils réalisée respecte la symétrie des yeux du modèle  <b>CE5.14.</b>Un effet optique de volume est donné aux cils</p>

<p><b>C6. Réaliser une coloration des lèvres grâce une dermopigmentation manuelle</b>  <b>en</b> préparant le champ d'intervention par une désinfection de la zone à maquiller  <b>en</b> réalisant des tracés préparatoires symétriques avec des contours réguliers, nets et adaptés à la morphologie d'un(e) client(e)  <b>en</b> déterminant la couleur du maquillage permanent par la sélection de pigments qui respectent la carnation d'un(e) client(e)  <b>en</b> réalisant une préparation individualisée par le mélange des pigments choisis  <b>en</b> sélectionnant les modules d'aiguilles d'implantation du dermographe électrique ou manuel  <b>en</b> procédant « trait par trait » pour injecter les pigments dans les muqueuses des lèvres  <b>afin de donner du volume, une symétrie et un effet 3D aux lèvres d'un(e) client(e)</b></p>	<p><b>ME6. Mise en situation professionnelle sur un modèle vivant ou sur latex</b>  Cette épreuve est prévue sur une durée de 90 minutes et est réalisée devant le jury d'évaluation.</p> <p><b>ME6.1.</b>Réalisation de la désinfection de la zone à maquiller  <b>ME6.2.</b>Réalisation des tracés préparatoires  <b>ME6.3.</b>Sélection des pigments  <b>ME6.4.</b>Réalisation des mélanges de pigments  <b>ME6.5.</b>Choix de l'aiguille  <b>ME6.6.</b>Réalisation de la prestation d'injection du pigment</p>	<p><b>CE6.1.</b>Les lèvres sont désinfectées en utilisant les produits adaptés  <b>CE6.2.</b>Les tracés préparatoires réalisés permettent de valider le projet de maquillage permanent  <b>CE6.3.</b>Les mesures réalisées sont symétriques, homogènes, respectent la morphologie du modèle.  <b>CE6.4.</b>Les contours réalisés sont réguliers, nets et respectent la morphologie du modèle.  <b>CE6.5.</b>Le dessin est validé par le modèle.  <b>CE6.6.</b>Les pigments choisis sont adaptés à la carnation du modèle et sont validés avec lui/elle  <b>CE6.7.</b>Les mélanges de pigments permettent d'obtenir le résultat attendu  <b>CE6.8.</b>L'aiguille choisie correspond à la nature du projet validé avec le modèle  <b>CE6.9.</b>L'injection des pigments modifie la couleur de la zone de peau définie  <b>CE6.10.</b>L'injection des pigments respecte les tracés préparatoires  <b>CE6.11.</b>Le tracé de la bouche du modèle est respecté  <b>CE6.12.</b>Un effet dégradé de la bouche est obtenu avec trois couleurs différentes ( du plus claire au plus foncée)  <b>CE6.13.</b>L'insertion du pigment dans les muqueuses et non dans la peau est effective</p>
<p><b>C7. Réaliser des tâches de rousseurs grâce une dermopigmentation manuelle</b>  <b>en</b> préparant le champ d'intervention par une désinfection de la zone à maquiller  <b>en</b> réalisant des tracés préparatoires symétriques avec des contours réguliers, nets et adaptés à la morphologie d'un(e) client(e)  <b>en</b> déterminant la couleur du maquillage permanent par la sélection de pigments qui respectent la carnation d'un(e) client(e)  <b>en</b> réalisant une préparation individualisée par le mélange des pigments choisis  <b>en</b> sélectionnant les modules d'aiguilles d'implantation du dermographe électrique ou manuel  <b>en</b> procédant « point par point » pour injecter les pigments sur la peau au niveau des pommettes et du nez en suivant la symétrie et en respectant la superficie du visage d'un(e) client(e)  <b>afin de reproduire l'apparence des taches de rousseur naturelles et donner plus de caractère au teint naturel.</b></p>	<p><b>ME7. Mise en situation professionnelle sur un modèle vivant ou sur latex</b>  Cette épreuve est prévue sur une durée de 60 minutes et est réalisée devant le jury d'évaluation.</p> <p><b>ME7.1.</b> Réalisation de la désinfection de la zone à maquiller  <b>ME7.2.</b> Réalisation des tracés préparatoires  <b>ME7.3.</b>Réalisation des mélanges de pigments  <b>ME7.4.</b>Choix de l'aiguille  <b>ME7.5.</b>Réalisation de la prestation d'injection du pigment</p>	<p><b>CE7.1.</b>La zone déterminée est désinfectée en utilisant les produits adaptés  <b>CE7.2.</b>Les tracés préparatoires réalisés permettent de valider le projet de maquillage permanent  <b>CE7.3.</b>Les mesures réalisées sont symétriques, homogènes, respectent la morphologie du modèle.  <b>CE7.4.</b>Les points réalisés sont réguliers, nets et respectent la morphologie du modèle.  <b>CE7.5.</b>Le dessin est validé par le modèle pour déterminer le nombre de tâches de rousseurs souhaité.  <b>CE7.6.</b>Les pigments choisis sont adaptés à la carnation du modèle et sont validés avec lui/elle  <b>CE7.7.</b>Les mélanges de pigments permettent d'obtenir le résultat attendu  <b>CE7.8.</b>L'aiguille choisie correspond à la nature du projet validé avec le modèle  <b>CE7.9.</b>L'injection des pigments modifie la couleur de la zone de peau définie  <b>CE7.10.</b>L'injection des pigments respecte les tracés préparatoires  <b>CE7.11.</b>La morphologie du visage du modèle est respectée  <b>CE7.12.</b>Un effet dégradé de la bouche est obtenu avec trois couleurs différentes ( du plus claire au plus foncée)  <b>CE7.13.</b>La micro-pigmentation de la zone est réalisée en respectant la symétrie et la morphologie du visage du modèle</p>

<p><b>C8. Réaliser une coloration des pommettes grâce une dermopigmentation manuelle</b>  <b>en</b> préparant le champ d'intervention par une désinfection de la zone à maquiller  <b>en</b> réalisant des tracés préparatoires symétriques avec des contours réguliers, nets et adaptés à la morphologie d'un(e) client(e)  <b>en</b> déterminant la couleur du maquillage permanent par la sélection de pigments qui respectent la carnation d'un(e) client(e)  <b>en</b> réalisant une préparation individualisée par le mélange des pigments choisis en sélectionnant les modules d'aiguilles d'implantation du dermographe électrique ou manuel  <b>en</b> procédant « trait par trait » pour injecter les pigments dans la surface épidermique des pommettes  <b>afin de dynamiser le visage en ravivant l'éclat du teint.</b></p>	<p><b>ME8. Mise en situation professionnelle sur un modèle vivant ou sur latex</b>  Cette épreuve est prévue sur une durée de 60 minutes et est réalisée devant le jury d'évaluation.</p> <p><b>ME8.1.</b> Réalisation de la désinfection de la zone à maquiller  <b>ME8.2.</b> Réalisation des tracés préparatoires  <b>ME8.3.</b> Réalisation des mélanges de pigments  <b>ME8.4.</b> Choix de l'aiguille  <b>ME8.5.</b> Réalisation de la prestation d'injection du pigment</p>	<p><b>CE8.1.</b> Les pommettes sont désinfectées en utilisant les produits adaptés  <b>CE8.2.</b> Les tracés préparatoires réalisés permettent de valider le projet de maquillage permanent  <b>CE8.3.</b> Les mesures réalisées sont symétriques, homogènes, respectent la morphologie du modèle.  <b>CE8.4.</b> Les contours réalisés sont réguliers, nets et respectent la morphologie du modèle.  <b>CE8.5.</b> Le dessin est validé par le modèle.  <b>CE8.6.</b> Les pigments choisis sont adaptés à la carnation du modèle et sont validés avec lui/elle  <b>CE8.7.</b> Les mélanges de pigments permettent d'obtenir le résultat attendu  <b>CE8.8.</b> L'aiguille choisie correspond à la nature du projet validé avec le modèle  <b>CE8.9.</b> L'injection des pigments modifie la couleur de la zone de peau définie  <b>CE8.10.</b> L'injection des pigments respecte les tracés préparatoires  <b>CE8.11.</b> Le tracé de la bouche du modèle est respecté  <b>CE8.12.</b> Un effet dégradé de la bouche est obtenu avec trois couleurs différentes (de la plus claire à la plus foncée)  <b>CE8.13.</b> L'insertion du pigment dans la surface épidermique des pommettes est réalisée en respectant la morphologie et la symétrie du modèle</p>
<p><b>C9. Finaliser une prestation de maquillage permanent</b>  <b>en</b> donnant toutes les consignes à un(e) client(e) pour l'entretien et la tenue de son maquillage  <b>en</b> rédigeant une fiche post intervention  <b>en</b> nettoyant son espace de travail avec des produits conformes aux normes CE et FR  <b>en</b> réalisant des retouches corrigeant ou améliorant le dessin initial et la couleur  <b>afin d'obtenir un résultat de couleur et de forme stable et définitif du maquillage permanent.</b></p>	<p><b>ME9. Mise en situation professionnelle</b>  Cette épreuve est prévue sur une durée de 30 minutes et est réalisée devant le jury d'évaluation.</p> <p><b>ME9.1.</b> Réalisation d'un protocole d'entretien contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les conseils d'entretien</li> <li>▪ les recommandations</li> <li>▪ la fiche post prestation</li> </ul> <p><b>ME9.2.</b> Nettoyage d'un poste de travail comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ le nettoyage de la table de maquillage</li> <li>▪ le nettoyage de la lampe de travail</li> <li>▪ le nettoyage des ustensiles de travail</li> </ul> <p><b>ME9.3.</b> Réalisation de retouches ou corrections</p>	<p><b>CE9.1.</b> Le modèle est sensibilisé aux consignes pour l'entretien et la tenue de son maquillage permanent  <b>CE9.2.</b> Une fiche post intervention est remise et expliquée au modèle  <b>CE9.3.</b> Le nettoyage est réalisé selon le protocole d'hygiène des surfaces de travail  <b>CE9.4.</b> Les produits utilisés pour le nettoyage sont aux normes CE et FR  <b>CE9.5.</b> L'aspect visuel et résiduel du pigment initial est pris en compte lors de la correction ou retouche.  <b>CE9.6.</b> Le dessin initial est corrigé ou amélioré lors de la retouche ou correction  <b>CE9.7.</b> Les règles de colométrie sont respectées.</p>